Cela fait vingt-cinq ans… que je demande la création d'un centre hospitalier universitaire (CHU) à Orléans.

Cela fait un quart de siècle que nous nous heurtons au refus des responsables du CHU de Tours et à l'indifférence ou a l'inaction des différents gouvernements.

On nous a dit tellement de fois qu'on *« déploierait »* à Orléans tel ou tel enseignant ou praticien hospitalier, des internes et même des chefs de clinique.

Mais au-delà de quelques mesurettes, rien de sérieux n'a été fait.

Alors, aujourd'hui, j'ai signé des deux mains l'appel lancé par François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, et Éric Chevée, président du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).

Certes, le texte ne parle pas d'un CHU à Orléans, mais d'une *formation sur deux sites en région, Tours et Orléans, avec la création d'une faculté régionale bi-site et l'universitarisation du CHRO*. Autrement dit, cela se traduirait par une faculté de médecine à Orléans, et *c'est bien là l'essentiel.*

J'espère donc que le Premier ministre, Jean Castex, nous recevra très vite pour évoquer cette question importante et urgente à l'heure où nous assistons à une désertification galopante dans le Loiret.

J'ajoute un mot à propos d'une question qui peut être liée à ce projet : le déplacement de la faculté de droit de la Source au centre-ville d'Orléans.

J'ai, pour ma part, toujours été réticent – pour ne pas dire plus – sur ce projet.

Pourquoi ?

Parce que si je suis tout à fait favorable à la création, sur le site de l'ancien hôpital Porte-Madeleine, d'un second pôle universitaire, je préférerais qu'on y accueille des enseignements et des composantes qui n'existent pas à La Source. Et, à cet égard, les idées, projets et opportunités ne manquent pas.

La faculté de droit est, en effet, installée à La Source dans des locaux de qualité et bénéficie d'un rayonnement national et international très reconnu.

La déplacer coûterait, nous dit-on, cinquante millions d'euros. En réalité, ce sera de l'ordre de soixante-dix millions d'euros. Et après cela, il n'y aura pas un étudiant ni un enseignant de plus que si cette faculté restait sur son site actuel. Et, par voie de conséquence, le site de la Source (qu'il est impossible de déplacer totalement en centre-ville, loin s'en faut) aura perdu de sa densité et de son attractivité.

Les décideurs, avec qui j'ai eu l'occasion d'évoquer ces questions, souscrivent – pour certains d'entre eux ! – à ma position, mais me disent que c'est un « coup parti. »

Phoca PDF

Qu’à cela ne tienne ! Alors je fais une proposition simple : si on ne peut renoncer à ce transfert, utilisons les locaux de ce qui sera l’ex-faculté de droit pour accueillir la future faculté de médecine. Située à la Source, elle sera proche du CHRO. Et on pourra dire et montrer enfin que le transfert de la faculté de droit aura servi à quelque chose.

Jean-Pierre Sueur

>> Lire l’appel

Phoca PDF